

Proposition d'un alphabet du shúpāməm

Sketch of the alphabet of shúpāməm

Emmanuel Njimah MBOUOMBOUO

Université de Douala / Cameroun

emmanuelnjimahmbouombouo@gmail.com

Jules ASSOUMOU

Université de Garoua / Cameroun

julesassoumou@yahoo.fr

Reçu: 14/08/2023, **Accepté:** 20/08/2023, **Publié:** 20/10/ 2023

Résumé

Le risque d'extinction des langues camerounaises nécessite le développement de leur code d'écriture et leur promotion au sein de la population. Le shúpāməm est une langue en pleine vitalité du point de vue de son expansion géographique avec plus de 650000 locuteurs. Bien qu'il existe d'importants travaux sur sa description, sa codification demeure embryonnaire. Cette étude cherche à contribuer au développement du système d'écriture de shúpāməm en proposant une esquisse de son alphabet en suivant les règles phonologiques et orthographiques basiques établies, les principes de l'Alphabet Général des Langues Camerounaises, et les orientations normatives de Williamson. Ainsi, l'alphabet du shúpāməm proposé par cette étude est composé de 4 tonèmes et quarante-huit caractères (dix graphèmes vocaliques et trente-huit graphèmes consonantiques). Une évaluation a été conduite pour s'assurer de la viabilité de sa norme. La présente recherche est une étape cruciale vers la standardisation de cet important outil de communication.

Mots-clés : Shúpāməm-Codification-Système d'écriture-Alphabet

Abstract

The risk of extinction of Cameroonian languages requires the development of their writing code and their promotion within the population. Shúpāməm is a language in full vitality according to its geographical expansion with more than 650,000 speakers. Although there are many important descriptive works done so far, its codification remains embryonic. This study seeks to contribute to the development of the writing system of shúpāməm by proposing an outline of its alphabet following the established basic phonological and orthographic instructions, the principles of the General Alphabet of Cameroonian Languages, and the normative

orientations of Williamson. Thus, the shúpāməm alphabet proposed by this study is composed of 4 tonemes and forty-eight characters (ten vowel graphemes and thirty-eight consonant graphemes). An evaluation was conducted to ensure the viability of its standard. This research is a crucial step towards the standardization of this important communication tool.

Keywords: Shúpāməm-Codification-Writing system-Alphabet

Nyüşhə shùkét

Pó ná mbé kuomé ngbii nwát mēshii yam shùkét Africa yùé à yétnə yi kpúné mē tukáá pó kaa shi tuətii ná. Shúpāməm puá ngumkéri pó pi' tuətii ; pùən pùé pó shùkéri ná pó tuu kùt mùn tēn ngom (650000). Ná yuá á puá gbimii ná pó mii tuətii ka' mvu'kéri. A ghét na yiré, pū yùənə tù mfapshə mi shùkét shúpāməm yié nda lerəwa « Alphabet général des langues camerounaises » nə kēn tuətə shùkét yuá Williamson ki'rə ná nghùəshə mi lerəwa tuətə shúpāməm mbé ta' káá tuətə shúpāməm mbé ndii yimo'shi pi' mbé kamkéri nə yi njanké nə. Pū pua ki'ré, pū kwatə kpa ngom mi lerəwa shi yi nsamba : ghom mi lerəwa yùé pó mfuu fùükáá mfufùət téé ná'né fri ná, nə tèt ngom mi lerəwa shuop yi mfámé yùé pó mfuu shi mfufùət mbé njá' mēntén á. Pū náá mbi' tooshé kükáá pū sho' yiré mi lerəwa ná.

Shët mi lerəwa: Shúpāməm-kēn tuətə shùkét - tuətə shùkét -mi lerəwa

Pour citer cet article :

MBOUOMBOUO, Emmanuel Njimah., ASSOUMOU, Jules, (2023), Proposition d'un alphabet du shúpāməm , *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 258-281. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

MARTIN, Justine, SOLTANI, El-Mehdi et YAO, Jean-Marc Yao, (2023), Numéro -Spécial- Varia-, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 580p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



Introduction

Plusieurs recherches, entre autres celles de la Société Internationale de Linguistique (SIL), ont permis de doter des langues camerounaises de systèmes d'écriture et d'expérimenter l'enseignement des langues nationales à l'école primaire et au secondaire. La généralisation de l'enseignement des langues nationales est en cours au Cameroun depuis quelques années mais certaines langues, comme le shúpāməm, y sont exclues parce que souffrant d'une absence d'écriture. Le paradoxe afférant au statut du shúpāməm comme langue majoritaire (environ 650000 locuteurs selon Molu, 2018 :49) et les balbutiements sur sa standardisation est un fait marquant. Il est urgent que le shúpāməm se dote d'outils adéquats pour passer de l'oralité à l'écriture pour prétendre à un niveau de développement à même de lui garantir une intégration réussie dans l'éducation scolaire. La proposition d'un alphabet, objectif de cet article, passe par une étude du système phonologique, le choix des graphèmes, la détermination du niveau d'adéquation aux principes qui régissent l'orthographe des langues africaines et la définition des principes orthographiques.

Une abondante littérature existe en Shúpāməm. Les missionnaires protestants arrivent à Foumban en 1900 et s'activent à l'enseignement de la Bible en shúpāməm, ainsi qu'à la rédaction des chants et des prières. Ceci conduit à la production des syllabaires à l'instar de *Me mi ke ...* de Ngoucheme (1982 :5) et de *Ndâ shuket pamom* de Ndane (1989 :6) ; d'un *Précis grammatical de la langue bamoun* dans lequel Pechandon et Njoya (1999 :7) proposent un alphabet et quelques règles grammaticales pour la langue bamun. Ces publications ont pour particularité l'adoption des graphèmes des langues germaniques transposés en shúpāməm dans sa graphie, sans aucune référence à l'AGLC (alphabet généra des langues camerounaises). Un autre écrit d'importance est celui proposé par l'Alliance Biblique du Cameroun : il s'agit d'une traduction de la Bible en shúpāməm sous le titre de *Bibel*. Cet ouvrage religieux se voit pourvu d'une fonction inattendue, celle de « normateur orthographique et grammatical ». Sa qualité d'écriture permet d'observer clairement les normes orthographiques adoptées.

Un dernier écrit d'une importance avérée est le *Saint Coran* en shúpāməm, texte dont la transcription s'appuie sur l'alphabet phonétique international. Nous relevons ainsi que l'écriture du Shúpāməm a connu au fil du temps, une variation des graphèmes et de principes orthographiques

en fonction des auteurs. Ce sont ces divergences qui motivent la recherche d'une écriture fiable, à défaut d'un code harmonisé.

La plupart des données de cette étude ont été recueillies à partir de la littérature disponible, de nos informateurs et de l'un des auteurs de cet article (locuteur natif). La recherche s'appuie sur l'observation documentaire et l'observation de la pratique. Ces différentes observations nous ont permis de recueillir des données que nous avons transcrites selon les principes de l'Alphabet Phonétique International (API) et l'AGLC.

Après la transcription des données, nous nous sommes servis de la démarche propre à la grammaire transformationnelle en utilisant les transformations pour convertir les structures profondes générées par la base en structures de surface. Ainsi, en nous appuyant sur notre corpus, nous avons dégagé les formes de surface des tons, voyelles et consonnes à partir des formes sous-jacentes. Cette approche nous a permis de déterminer, à partir d'un inventaire phonémique, les graphèmes du shúpāməm et d'établir ainsi un alphabet.

Le cadre de référence de notre travail s'articule autour des qualités d'une orthographe idéale énoncées par Williamson (cité par Kouesso2009, 34). Williamson a relevé quatre qualités d'une orthographe idéale: l'exactitude, la constance, l'harmonisation et la familiarité qui stipulent respectivement qu'une orthographe doit rendre compte du système phonologique de la langue pour laquelle elle est destinée, et qu'un son ne devrait pas être représenté par plusieurs graphèmes ; les graphèmes doivent servir à représenter les mêmes sons d'une langue à l'autre et qu'enfin la nouvelle orthographe doit permettre d'éviter des controverses qui peuvent conduire au rejet de l'orthographe reformée par ceux pour qui elle a été conçue.

Nous nous sommes aussi inspirés des travaux de Moreau (1997 : 222-223). Ce dernier identifie les normes de fonctionnement, les normes descriptives et les normes prescriptives. Ainsi la norme de fonctionnement nous a permis de mettre l'accent sur les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une même communauté et l'ensemble des règles qui sous-tendent les comportements linguistiques de cette communauté. Nous avons aussi pris en compte la norme descriptive ou norme objective qui exige de présenter les faits de langue sans jugement de valeur et établit les règles qui assurent la compréhension et censure tous les emplois ambigus ou considérés comme tels. La norme prescriptive quant à elle nous a permis de choisir les graphèmes pertinents pour le Shúpāməm.

1. Rappel des principes phonologiques du Shúpāməm

Il s'agit de faire l'inventaire des sons fonctionnels entre lesquels les locuteurs du shúpāməm opèrent leur choix pour formuler tel ou tel message. Pour ce faire, nous allons suivre le modèle structural élaboré par N.S. Troubetzkoy (1970 : 3)

1.1 Les tonèmes et phonèmes du shúpāməm

1.1.1 Les tonèmes

Cinq tons ont été identifiés : haut, bas, moyens, montants et descendants (Njimah ,2019 :19). Ces tons sont représentés dans le tableau 1.

Tableau 1: inventaire des tons du Shúpāməm

	Haut	Bas	Moyen	Montant	Descendant
Signes	´	`	-	ˊ	ˋ

Source : Njimah (2019 :19)

1.1.2 Les phonèmes vocaliques

Dix voyelles ont été identifiées en Shúpāməm par Njimah (2019 :21). Ils sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Inventaire phonémique des voyelles

Lieu d'articulation	Antérieures		Centrales	Postérieures
Mode d'articulation	Etirées	Arrondies	Etirées	Arrondies
Hautes	i	y	ɿ	u
Mi-hautes	e		ə	o
Mi-basses	ɛ			ɔ
Basses			a	

Source : Njimah (2019 :21)

Njimah (2019 :21) relève que ces voyelles ont tous des correspondantes longues comme nous allons observer dans le tableau 12.

Tableau 3 : Inventaire phonémique des consonnes

Mode Articulaire		Bilabiales	Labiodentales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Vélaires Palatalisées	Vélaires Labialisées	Laio-Vélaires	Glottale
occlusive	sourde	P		t		k			kp	ʔ
	sonore								gb	
nasales		m		n	ɲ	ŋ			ɲm	
prénasalisées		mb	mf, mv	nt, nd, ns, nz	ɲʃ, ɲʒ	ŋk, ŋg			ɲkp, ɲgb	
fricatives	sourde		F	s	ʃ					
	sonore		V			ɣ				
latérales				l						
vibrantes				r						
sonantes		W			j					

Source : Njimah (2019 :33)

NB : Nous avons 35phonèmes consonantiques.

De l'étude de la paradigmatique, nous retiendrons que le shupamen compte dix voyelles, 35 consonnes et cinq tons, dont trois tons ponctuels et deux tons modulés.

1.2 Règles morpho-phonologiques

La définition des règles morphonologiques justifie la pertinence des phonèmes retenus en shǔpǎmǎm.

1.2.1 Règles morpho-phonologiques tonales

Règle 1: Modulation tonale

La modulation tonale est le processus au cours duquel un ton ponctuel devient un ton modulé. Ce processus affecte la première syllabe des mots dissyllabiques suite au changement du nombre pour le syntagme nominal ou de mode pour le syntagme verbal.

Le changement de nombre : le ton bas (B) alterne avec le ton bas-haut (BH) lorsqu'on passe au pluriel.

Exemple : En isolation : nsàsɛ « l'ainé(e) » → sàsɛ « les ainé(e)s »
En isolation : mèmɛ « le chien » → pəmɛ « le chien »

Règle 2: Démodulation tonale

La démodulation tonale est le processus au cours duquel un ton modulé devient un ton ponctuel. Ce processus intervient suite au changement de temps pour le passé simple. Le ton BH alterne avec le ton B lorsque passe d'un autre temps pour le passé simple.

Exemple : Infinitif : í fəshə « Il a arrangé »

Inf-Rad

Indicatif (Passé lointain) : I fəshə «il arrangea »

1^{ère} sg + p2

Règle 3: Abaissement tonal ou downstep

Ce processus s'observe lorsqu'un mot dont le ton est initialement haut en isolation s'abaisse en contexte, surtout dans les syntagmes nominaux ayant des compléments de noms et des syntagmes nominaux dont les déterminants possessifs sont postposés.

Exemple 1 : En isolation on a : mɔ́n « enfant » et màmɔ̀ « garçon »

Mais en contexte on a : í vé́mɔ́n màmɔ̀

Exemple 2 : En isolation : mèmɛ « le chien »

En contexte : mèmɛ shá

Chien mon

Prf 3+rad 1sg poss

1.2.2 Règles morphophonologiques consonantiques

L'alternance intervient fréquemment à l'initiale de certains lexèmes verbaux ou dans les cas de l'accord en nombre de certains lexèmes nominaux.

Règle 1: Voisement de la bilabiale sourde /P/.

Elle alterne avec la sonore /b/ lorsqu'elle est précédée d'une nasale comme suit: /p/ → [b] /N-

Exemples : a. jì mpín* → jìmbín « danser »

b. jì mpwòmɔ́* → jìmbwòmɔ́ « rassembler »

c. pùm « oeuf » → mbùm « oeufs »

d. pwǎ « main » → mbwǎ « mains »

Règle 2: Spirantisation de la bilabiale sourde /P/.

La bilabiale sourde /P/ alterne avec la bilabiale sonore [β] à l'intervocalique en situation de frontière de mot suite à l'adjonction du morphème dérivatif comme suit : /p/ → [β]/V- V (*morphème dérivatif*)

Exemples : a. jìn-dàp-ə* → jìndàβǎ « tape »

b. jì nàp- ə * → jìnàβǎ « decorer »

Règle 3: Délatérisation de la latérale /l/

La latérale /l/ alterne avec l'alvéolaire [d] après la nasale comme suit : /l/ → [d] /N-

Exemples : a. jìn-lý* → yìndý « être têtue »

b. jìn-lǐ* → yìndǐ « dormir »

c. lǒntǎ « mendicité » → ndǒ'ntǎ « mendicités »

Règle 4: Spirantisation de la vibrante /r/

La vibrante /r/ alterne avec l'alvéolaire fricative /z/ après la nasale comme suit: /r/ → [z] /N-

Exemples : a. jìn-rúú → jìnzúú « vignier »

b. jìn-ryé → jìnzǐé « dire »

c. Rùm « sorcellerie » → nzàm « sorcier »

Règle 5: Spirantisation de la fricative vélaire sonore /ɣ/

La fricative vélaire sonore /ɣ/ est réalisée par l'occlusive vélaire [g] lorsqu'elle est précédée d'une nasale comme suit: /ɣ/ → [g] /N-

Exemples : a. yìn -yámá* → yìngàmǎ « aider »

b. yìn - ɣǎǎ → yìngǎǎ « rire »

Règle 6: Palatalisation de la fricative vélaire sonore /ɣ/

La fricative vélaire sonore /ɣ/ alterne avec la vélaire palatalisée [gy] lorsqu'étant précédée d'une nasale, elle est suivie par les voyelles antérieures comme suit: /ɣ/ → [gy] /N - [i, é].

Exemples : a. ɲénɲén → [ɲgyén ɲgyén] « cerise »

b. ɲé → [ɲgyéé] « voix ».

Règle 7: Palatalisation de l'occlusive vélaire sonore /K/

La vélaire k, tout comme sa correspondante sourde /g/, est palatalisée devant les voyelles antérieures comme suit: /K/ → [ky] /- [i, e, y].

Exemples : a. k/ky : kêt « fût » et kyét « flèche » ;

b. ɲkêt « action de réclamer son dû » et ɲk^yét « œufs de poux »

Règle 8: Durcissement de la semi-voyelle /w/

La semi-voyelle /w/ alterne avec la vélaire nasalisée /ŋg/ lorsqu'elle est suivie d'une voyelle haute arrondie/u:/ **W** / → **[g]** /N - **[u]**.

Exemples : a. Yi nwɔnə* → yɪŋgwɔnə « partir »

b. wûmă « respect » → Yɪŋgûmă « respecter »

c. wùùfǝ « prière » → yɪŋgùùfǝ « prier »

Règle 9: Durcissement de la semi-voyelle /j/

La semi-voyelle /j/ alterne avec la palatale sonore [ʒ] après la nasale comme suit:/j / → [ʒ]/N -

Exemples : a. jiémă « resurrection » → yɪŋʒ jémă « ressusciter »

b. jiénă « respiration » → yɪŋʒ¹énă « respirer »

Règles 10: Spirantisation de l'alvéolaire /t/

L'alvéolaire /t/ alterne avec la vibrante [r] à l'intervocalique lorsqu'elle se trouve en frontière de mot:/t/ → [r]/v - v

Exemple : Yintéét → yɪntééră « sauter ». Il s'agit de la spirantisation.

Règle 11: Labialisation des consonnes

Les consonnes labialisées qu'on rencontre au niveau de surface apparaissent au niveau profond dans un contexte où elles précèdent deux voyelles contigües différentes l'une de l'autre, la première étant la voyelle haute étirée /u/ → **[w]** /-v.

Exemples : a. /k/ : [kuát] → LAB : kwát « savane »

b. /ŋg/ : [ŋguán] → LAB : ŋgwán « brousse »

c. /ŋ/ : [ŋuát] → LAB : ŋwát « corps »

Règle 12: Palatalisation de l'occlusive vélaire sonore / K /

La vélaire /k/ tout comme sa correspondante sourde /g/est palatalisée devant les voyelles antérieures comme suit:/ K / → [ky] / - [i, e, y].

Exemples : a. k/ky : két « fût » et kyét « flèche » ;

b. ŋkét «action de réclamer son dû» et ŋk^yét «œufs de poux»

Règle 13: Hormoganicité de la nasale

Les mi-nasales ou pré nasales sont des consonnes complexes dont le premier élément de la combinaison est l'une des quatre consonnes nasales suivantes : [m], [n], [ɲ], [ɳ]. Njimah (2019 :34) a été identifié seize mi- nasales monophonématiques :

Proposition d'un alphabet du shúpǎmǎm

[Mb], [ŋk], [mf], [ŋkw], [mv], [ŋg], [nt], [ŋg], [nd], [ŋgw], [ns], [ŋkp], [nz], [ŋgb], [ɲf], [ɲʒ].

Pour déterminer si ces mi-nasales sont des séquences monophonémiques ou bi phonémiques, nous allons exploiter deux des règles énoncées par Troubetskoy (1971 : 56-62) sur la nature mono ou bi phonématique des mi-nasales de la manière suivante :

Principe 1 : Il est impossible en shúpǎmǎm de séparer les consonnes nasales des séquences syllabiques qu'elles commencent pour les rendre autonomes ou pour les rattacher à la séquence précédente ou suivante. Ainsi les mots suivants ne sont pas possibles de réalisation dans la langue :

Exemples : a. [m_bà'] c - cvc* → [mbà'] « nuage »

b. [n_dàm] c - cvc* → [ndàm] « calomnie »

c. [ŋ_gâm] c - cvcv* → : [ŋgâm] « malheur »

d. [ɲ_zâàm] c - cvc* → [ɲzâàm] : « hache »

Ces complexes mi-nasals ou pré-nasalisés doivent être considérés comme des phonèmes uniques.

Principe 2 : Cette deuxième règle met l'accent sur le point d'articulation (l'homogénéité de ce point d'articulation) et la dissolution progressive d'une complexité articulatoire. En shúpǎmǎm, le son nasal est toujours suivi d'un son de la même classe naturelle que lui.

Exemples : Vélaire + vélaire : ŋ+ g → [ŋg]

Bilabiale + bilabiale : m + b → [mb]

NB : Dans la langue shúpǎmǎm, il n'y a pas de suites en séquences post-nasalisées telles que : * gŋ, * dn, * bm *. Ainsi, dans l'exemple suivant il est impossible d'avoir dans notre langue d'étude :

a. *bmaʔ, mais [mbàʔ] : « nuage »

b. * dnam mais [ndàm] : « calomnie »

c. * gŋàm mais [ŋgâm] : « malheur »

Le tableau 4 illustre la nature homorganique des nasales dans les minasales.

Tableau 2:Illustration de la nature homorganique des nasales dans les minasales

Bilabiales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Labio-vélaires
p, b	t, d		k, g	Kp, gb
mb	nt, nd		ŋk, ŋg	ŋkp, ŋgb
f, v	s, z	ʃ, ʒ		
mf, mv	ns, nz	ɲf, ɲʒ		

1.2.3 Règles morphophonologiques vocaliques

Règle 1: Diphtongaison

En shúpāməm, les voyelles /i, u et ə/ peuvent se trouver en contiguïté immédiate avec d'autres voyelles de la langue suite à la suffixation du possessif à la base nominale. Cette diphtongaison est engendrée par l'élision de la consonne finale du radical et la semi-voyelle du possessif comme suit :

Exemples : a. /ua/ : nsùm já → nsùá « mon champ »

c. /ui/ : nsùm jí → nsùí « son champ »

d. /uu/ : nsù jú → nsùú « ton champ »

Règle 2: Allongement des voyelles

On note l'allongement des voyelles suite à l'élision de la consonne initiale du démonstratif.

Exemples : a. nsúm–yí → nsùmí « ce champ »

b. mèmgbì yí → mèmgbí « cette femme »

Règle 2: Harmonie vocalique

Elle intervient suite à la coalescence lorsque la voyelle « a », centre de la dernière syllabe du radical précède « u » ou « i » en frontière de mot. Ainsi, « u » + « a » → òò (mi-ouverte+ mi-fermée et « i » + « a » → éé.

Exemples : a. ndáp –já → ndàà «ma maison »

b. Njoya máá mfé-é já (verbe jinfa)

N+ Neg+V+Acc Ass + COD (complément d'objet direct)

2- Proposition d'un alphabet pour le shúpāməm,

2.1. Règles et principes de base

D'après Tadadjeu et Sadembouo (1979, 3-5), il existe un ensemble de principes conventionnels permettant d'écrire et de lire correctement les langues camerounaises. Il s'agira pour nous dans une perspective de standardisation du shúpāməm d'implémenter les règles et principes suivants dans son système d'écriture :

- Unification des graphèmes

Le principe de l'unification des graphèmes qui exige d'adopter un graphème identique pour les mêmes sons.

- Perspective conventionnelle

Le principe d'harmonisation du graphème qui exige de spécifier les conditions dans lesquelles certains graphèmes peuvent représenter des sons différents ou certains sons identiques par des graphèmes différents

- **Facilité de lecture et d'écriture**

Les graphèmes adoptés doivent pouvoir faciliter la lecture et l'écriture surtout en fonction du locuteur natif, et ne prêtant pas à confusion.

- **Préférence à la représentation phonémique**

Les graphèmes retenus dans une langue seront de préférence des phonèmes dans cette langue. On utilisera des allophones comme graphème que dans le cas de force majeure.

- **Les signes diacritiques**

L'utilisation des signes diacritiques est en principe limitée aux tons. On ne devra donc pas se servir des diacritiques au-dessus des graphèmes pour modifier la valeur phonémique de ces graphèmes.

2.2. Inventaire des symboles de l'alphabet

En nous basant sur l'AGLC, nous allons déduire de l'analyse phonologique l'inventaire des symboles de l'alphabet du shúpāməm. L'alphabet segmental du shúpāməm est composé de quatre tons, 38 consonnes et 10 voyelles. Ces graphèmes sont représentés ci-dessous en majuscule et en minuscule :

´, ¨, ^, ˇ, A a, E e, Ə ə, ɛ ɛ, F f, Gb gb, Gh gh, I i, , K k, K^w k^w, Kp kp, L l, M m, Mb mb, Mf Mf mf, Mgb mgb, Mkp mkb, Mv mv, N n, Nd nd, Ng ng, Ngw ngw, Nj nj, Nk nk, Nkw nk, Ns ns, Nsh nsh, Nt nt, , Nz nz, Ny ny, ɔ ɔ, ɔ ɔ, P p, R r, S s, Sh sh, T t, U u, Ü ü, ɥ ɥ, V v, W w, Y y, ʔ.

Comme on peut le constater, cet alphabet est composé des monographies, des digraphes et même des trigraphes. Et certains symboles apparaissant dans cet alphabet n'ont pas été envisagés comme des phonèmes. Nous présentons dans les tableaux 6-9-10 les sons du shúpāməm, les tonèmes et les phonèmes retenus et leurs correspondants dans les graphèmes sélectionnés en fonction de trois principes directeurs énoncés par Kouesso (2009, 162) :

- Le principe phonémique qui prend en compte le résultat de l'analyse phonologique ;
- Le principe de transférabilité des compétences d'écriture qui exige que dans un contexte plurilingue, les symboles graphémiques puissent faciliter le transfert de compétence d'écriture entre les langues en présence ;

- Le principe d'économie qui prend en compte l'importance de chacune de différentes unités distinctives dans la communication à partir par exemple de son rendement fonctionnel.

2.3. Tons et correspondants graphémiques

Cinq tons sont attestés pertinents dans cette langue d'après l'analyse phonologique à savoir : le ton haut, le ton bas, le ton moyen, le ton descendant, le ton montant. Le tableau 6 présente les différents tons recensés en shúpāməm et leurs correspondants graphémiques.

Tableau 3: Les tons recensés en shúpāməm et leurs correspondants graphémiques

	Unités toniques	Tonèmes	Exemples
Ton haut	[ˈ]	ˈ	mkpén « âne »
Ton bas	[ː]	non marqué	lām « forge »
Ton moyen	[˘]	˘	Lāp « Troupeau »
Ton descendant	[ˆ]	ˆ	â « exclamation»
Ton montant	[ˊ]	ˊ	Kǔˊ « taro »

Justification du choix de graphèmes tonals

Selon Tadadjeu et Sadembouo (1979 : 19), le ton qui doit être omis doit être le ton ponctuel le plus fréquent et la méthode préconisée pour le déterminer, c'est l'analyse des lexiques libres ou textes. Ainsi, nous avons sélectionné plusieurs textes : narratif, dialogal et prescriptif. Nous présentons ici un échantillon de texte narratif avec les résultats obtenus.

Texte narratif extrait du Nouveau Testament (Luc au chapitre 1 :57-65) :

Fǔˊ yi mvē ka pá yetnō nə Elísapet, í ve mōn məmbaa. Nūū-kū láˊ puā pōmap puá yūˊ mǐ Tiá ghět ngá ghuəˊnzění yi ɲgûrə ndún ĭ, pá lútə puá puā. Na yap síét nzié mī : li shí ná pō poo Yoáné. Pó put nī mī : lí mōˊ mun ndīˊ tu nguərun mbō Yoáné.

Dans le tableau 7, nous présentons les résultats de fréquence obtenus :

Tableau 4: Effectifs et fréquences des tons

	TH	TM	TB	THB	TBH	Total
Effectifs	25	11	36	03	03	78
Fréquences	26,38	18,75	47,22	2,77	4,86	100%

On peut relever du tableau 7 que le ton bas est nettement plus fréquent que tous les autres tons et c'est pour cela que le ton bas ne sera pas marqué conformément aux principes de l'AGLC.

2.4. Phonèmes vocaliques et correspondants graphémiques

2.4.1 Phonèmes vocaliques oraux et correspondants graphémiques

Le shúpāməm compte dix (10) phonèmes : « a, e, ə, ε, i, ɪ, o, ɔ, u, ʊ » et ces dix phonèmes ont des correspondants graphémiques dans l'écriture de cette langue.

Les voyelles orales et leurs correspondants graphiques sont consignés dans le tableau 8.

Tableau 8 : Les voyelles orales et leurs correspondants graphémiques

Unités phoniques	Phonèmes	Anciens graphèmes	Nouveaux graphèmes	Position initiale	Position médiane	Position finale
[i]	/i/	i	i	isamba « sept »	mbíshə « questions »	Lí « nom »
[y]	/ɨ/	ü	ü	*	Pútu « malchance »	Fü « blanc »
[e]	/e/	e	e	*	Péshi « stylo »	nkée « récom pense »
[ɔ]	/ɔ/	o	ɔ	*	ndəntə «mendicité»	*
[ə]	/ə/	e	ə	*	mvəm « ventre »	Pûnnə « empressem en »
[ε]	/ε/	è/ê	ε		tət « marmite »	nké « eau »
[a]	/a/	a	a	ayəə « merci »	Lápá' « chaussure »	Pàà « rougeur »

2.4.2 Voyelles orales longues

Toutes les voyelles orales du shúpāməm peuvent être allongées. Dans l'orthographe, une voyelle longue est représentée par une double voyelle. Des exemples de ces voyelles orales longues sont indiqués dans le tableau 9 :

Tableau 9 : Les voyelles orales longues et leurs correspondants graphémiques

Unités phoniques (sons)	Phonèmes	Anciens graphèmes	Nouveaux graphèmes	Position initiale	Position médiane	Position finale
[I :]	/ ^L i/	î	ii	*	nsíishə « tourner »	nsíi (tourner)
[ʊ:]	/ ^L ʊ/	ùù	ʊʊ	*	ntéʊm « cœur »	Mfʊʊ « déviner »
[e:]	/ ^L e/	éé	eé	*	pééshə « répète »	shéé(diarrhée)
[ɔ:]	/ ^L ɔ/	ô	ɔɔ	*	lɔɔnə « élargis »	ndɔɔ « ta maison »
[ə:]	/ ^L ə/	e	əə	*	/	ɲfəə « colère »
[a:]	/ ^L a/	â	aa	*	Tâtá « père »	tāā (laisse)
[y:]	/ ^L y/	ÿ	ÿÿ	*	Pÿÿ « laideur »	nkúÿ « liane »
[u:]	/ ^L u/	û	uu	*	nkúúnǎ « froler »	nkùù « munitions »
[o :]	/ ^L o/	ô	o:	*	pookét « honnête »	Poo (avec)

NB : Les voyelles orales longues sont au nombre de dix et n'apparaissent pas à l'initiale du radical et sont donc attestées en médiane. Ces voyelles contrastent avec les voyelles qui ne sont pas ainsi allongées, surtout dans les verbes.

2.4.3 Diphtongues

En shupamem, il existe des diphtongues que nous présentons dans le tableau 10.

Tableau 5: Les diphtongues et leurs correspondants graphémiques

Unités phoniques (sons)	Phonème	Anciens graphèmes	Nouveaux graphèmes	Position initiale	Position médiane	Position finale
[je]	/ie/	ié	ie	*	yindieshǎ « dormir plusieurs fois »	lié « sommeil »
[ja]	/ia/	ia	ia	*	Ndia'shi « aujourd'hui »	Ndia' « aujourd'hui »
[jɛ]	/iɛ /	iè	iɛ	*	nsiɛnǎ « offrande »	yinsie « rater »
[iu]	/iu/	iu	iu	*	si'u « ton terrain »	gbiiu « ta femme »
[ɬə]	/ɬə/	ùe	ɬə	*	fɬəshǎ « paix »	mɬə « fièvre »
[ua]	/ ɯa /	ùa	ɯa	*	*	Nsɯa « mon champ »
[ɬi]	/ɬi/	ùi	ɬi	*	*	nsɯi «son champ »
[ɬu]	/ɬu/	ùu	ɬu	*	*	nsɯu « ton champ »

Le tableau 10 montre que nous avons préféré les diphtongues au détriment des consonnes palatalisées et vélarisées.

2.4.4 Les voyelles nasalisées brèves

Dans la langue shǔpǎmǎm, toutes les dix voyelles peuvent être des nasalisées brèves et ces voyelles se trouvent postposées par rapport aux consonnes nasales /n/, /m/ et rarement avant /ŋ/. Les trois voyelles ouvertes /y/, /e/ et /o/ n'ont pas de variantes brèves nasalisées.

Les sons sont indiqués tel qu'ils apparaissent à différentes positions dans les mots.

Tableau 6: Les voyelles nasalisées brèves et leurs correspondants graphémiques

Unités phoniques	Phonème	Anciens graphèmes	Nouveaux graphèmes	Position initiale	Position médiane	Position finale
[ɛn]	/ɛn/	ùn	ɛn	/	ntántə «découpe »	Pɛn « l'écureil »
[ɛm]	/ɛm/	ùm	ɛm	/	Yimvámkét « s'enivrer »	Rɛm « sorcellerie »
[ɔn]	/ɔn/	on	ɔn	/	ndɔntə «mendicité»	ndɔn «malédiction»
[ɔm]	/ɔm/	om	ɔm	/	puɔmshə «réunion»	gbɔm «gros»
[am]	/am/	am	am	/	ntámshə «comploter»	Pam « sac »
[an]	/an/	an	an	/	*	ntan «ruse»
[un]	/un/	un	un	/	púnna «empressement»	Kún « lit »
[um]	/um/	um	um	/	kúmmətu «conflit»	Pum « œuf »
[in]	/in/	in	in	/	nyintə «marchandage»	Pín «la danse »
[im]	/im/	im	im	/	mfimshə «fouette plusieurs fois»	mbím «forte tristesse »
[əm]	/əm/	em	əm	/	yəmmə «toilette»	fəm «ruine»
[əm]	/əm/	em	əm	/	yəmmə « toilette »	fəm « ruine »
[ən]	/ən/	en	ən	/	pɛən «les gens »	pɛən «les gens »

Justification du choix de graphèmes vocaliques

- « ü » est choisi plutôt que /ɜ/ qui est préconisé par l'AGLC pour représenter le phonème /y/ afin de ne pas rompre brutalement avec les habitudes scripturales déjà ancrées chez les locuteurs natifs. En outre, nous ne pouvons opter pour « y » pour éviter une probable complexité des sons palatalisés comme dans l'exemple suivant :

Exemple : nyy→ nyùù /ɲ yù/ « poil »

- Nous avons aussi opté pour la représentation des diphtongues en lieu et place des consonnes labialisées, palatalisées et vélarisées dans le souci de simplifier l'écriture et la lecture même si dans les autres langues grassfields comme le ngiemboon (Anderson, 2007 : 10), la préférence est accordée à la représentation des digraphes palatalisés ou vélarisés.

Exemples : a. ljé →lié «sommeil»

b. luǎp→luǎp « peureux »

- Notre préférence est pour la réalisation des voyelles nasales par la voyelle nasalisée suivie de la nasale qu'on entend, c'est -à-dire par (VN).

Exemples : ndǎn « malédiction »

ntǎm «dedans»

2.5. Phonèmes consonantiques et correspondants graphémiques

Les graphèmes consonantiques correspondent aux phonèmes consonantiques identifiés et testés pertinents. Nous avons ainsi un total de trente-huit (38) graphèmes consonantiques. Ces graphèmes proposés s'écrivent par ordre alphabétique de la manière suivante :

b, f, gb, gh, k,kp, kw, l, m, mb, mf, mgb, mkp , mv,n, nd,ng ,ngw, nj, nk, nkW , ns,nt, nsh,nz, ny, ŋ, ŋm, ŋw, p, r, s, sh, t ,v, w, y,?

Letableau 12 est un tableau comparatif qui nous présente les phonèmes consonantiques, les **anciens graphèmes énoncés par** Ndane, J., (1989 :8) utilisés dans l'ancien système d'écriture et les correspondants graphémiques.

Tableau 7: Les phonèmes consonantiques et leurs correspondants graphémiques

Unités phoniques (sons)	Phonème	Anciens graphèmes	Nouveaux graphèmes	Position initiale	Position médiane	Position finale
[t]	/t/	t	t	tú « la tête »	tútú« arbre »	Shút (bouche)
[nt]	/nt/	nt	nt	ntám « cœurs»	lámntám « cœur »	*
[nd]	/nd/	nd	nd	ndâm « comérage»	ndundu « au-dessus »	*
[p]	/p/	p	p	pum « œuf »	kupshə « échange »	Kǎp « casse »
[β]		b	b	*	laβǎ→labǎ « tape »	*
[mb]	/mb /	mb	mb	mbuǎ « mains »	ndǎmbù « banane »	*
[k]	/k/	k	k	kùt « pied »	nìkà « fusil »	*
[ky]		nk/ k	k	két « flèche »	*	*
[kw]		kw	kw	kwét « brousse»	yinkwét «macher»	*

[ŋk]	/ŋk/	nk	nk	nkáp « richesse »	yinkètə « décortiquer »	*
[ŋkʸ]		nk/ k	nk	nkét « les poux »	yinkétə « décrocher »	*
[ŋg]	/ ŋg/	ng	ng	ngâ « le ou la »	ngəngâ « herbe »	*
[ŋgw]		ngw	ngw	ngwón « la campagne »	ndá'ngwón « le soir »	*
[ŋgy]		ng	ng	ngéé « voix »	Ngénngén « cerise »	*
[kp]	/kp/	kp	kp	kpá'shă « relie »	kpəm « legumes de manioc »	*
[gb]	/gb/	gb	gb	Gbá' « tontine »	*	*
[ŋkp]	/ ŋkp /	mkp	mkp	mkpén « âne »	məmkpèèn « esclave »	*
[ŋgb]	/ ŋgb/	mgb	mgb	mgbèèn « fouet »	məmgbié « femme »	*
[ŋm]	/ ŋm/	m̃	ŋm	ŋmèèn « saleté »	nsá'ŋmă « sable »	
[ʏ]	/ ʏ /	gh	gh	ghâm « violent coup au dos »	Ghúághúá « milieu »	*
[s]	/ s /	s	s	súəntəəm « devou e-ment »	məsĩ « oiseau »	*
[ns]	/ns/	ns	ns	nsám « champ »	Ndénsa « loin »	
[nz]	/nz/	nz	nz	nzəm « sorcier »	Nkənzunzu « vengeance »	*
[ʃ]	/ ʃ /	sh	sh	shürə « idiotie »	Li'shu « siège »	*
[f]	/f/	f	f	fa' « travail »	ghâ-fa' « travailleurs »	*
[mf]	/mf/	mf	mf	mfam « huit »	pimfén «paquet bien attaché »	*
[v]	/v/	v	v	Vú « cendre »	vâvâ « chute d'eau »	*
[mv]	/mv/	mv	mv	mví « chèvres »	məmvú « chien »	*
[ʼ]	/ ʼ /	ʼ	?	*	la'shă « fermeture »	fà' « travail »
[l]	/l/	l	l	Láp « pénis »	lɛlɛt « lézard »	*
[r]	/r/	r	r	Rəm « sorcelerie »	lârə « pont »	*
[ŋ]	/ŋ/	ñ/ŋ	ŋ	ŋəm « soleil »	ŋàŋă « maintenant »	mbur « clou »
[ŋw]	/ŋ/	ñw/ŋw	ŋw	ŋwət « corps »	lăpŋwət « ennui »	*
[m]	/m/	m	m	mə'n « enfant »	ŋâmmə-« ennui »	Pàm « sac »

Proposition d'un alphabet du shúpāməm

[n]	/n/	n	n	nìkaa « fusil »	k « empressement »	Mèn « humain »
[ɲ]	/ɲ/	ny	ny	nyam « cheval »	Nyinyi « dieu »	*
[ɲʃ]	/ɲʃ/	nsh	nsh	nshap « sauce »	Li'shū « siège »	
[ɲʒ]	/ɲʒ/	nj	nj	njam « hache »	liénjū « jour »	*
[j]	/y/	y	y	yiè « comme »	Yāā « vipère »	*
[w]	/w/	w	w	Wú « la mort »	lerəwa « l'école »	*

Justification du choix de graphèmes consonantiques

Nous constatons que pour respecter les principes de transférabilité et d'économie, la notation de certaines consonnes s'écarte de leur forme phonémique en shúpāməm :

- [b] qui est l'allophone de /p/ est retenue dans un souci de transférabilité dans notre alphabet et se prononce [β] à l'intervocalique. On le retrouve dans les emprunts comme baba et bushi mais aussi et surtout en intervocalique dans les verbes.
- Les vélaires « kw », « ngw » et « nw » au lieu de [ku] [ngu] [ɲu] sont retenus comme des graphèmes pour marquer la pertinence de la labialisation des vélaires par rapport à d'autres consonnes. D'ailleurs les shúpāməmphones sont déjà habitués à cette écriture.
- Les labiovélares « mkp » et mgb » sont aussi retenus comme des graphèmes au lieu de « ŋkp » et « ŋgb » pour des raisons de simplicité et d'habitude sociolinguistique.
- « nj » est choisi plutôt que « nzh » préconisé par l'AGLC pour transcrire /ɲʒ/ car cette graphie est déjà ancrée dans les habitudes linguistiques des shupamemphones².

3. Test de l'alphabet proposé

Nous avons jugé utile de procéder à un test sur le terrain en soumettant quelques shúpāməmphones au test de lecture et d'écriture avec pour objectif de vérifier si l'alphabet et les règles d'orthographes proposés pouvaient faciliter la lecture et l'écriture. Les tests concernent la lecture et la dictée d'un texte extrait de l'Évangile selon Luc au chapitre 1 :57-65 et retranscrit selon le système orthographique proposé. Il s'agit d'une dictée de sept phrases constituées de 79 mots. Cette dictée permet d'évaluer la transcription selon les principes orthographiques proposés. En appliquant le test, nos données se présentent sous forme de fréquence et constituent donc des données quantitatives.

Texte : Yié pe ka vé Yohané na

Fù' yimvé ka pe yétne ne Elisabét, i vé mon membâ. Nû-kù-la' pua pomap pua' yu' mi Tita ghét nga ghèze'zen i yi ngure ndun i, pe lute pua pue. Liénjù pua mée ifâme, pe tue mfu'she mon ire, nshié li shi ne Sakaria yié li tit'ap. Nâ yap siét nzié mi :li shi na pe pô Yohane. Pe pùt n'i mi : li mo' mún ndi' tù ngùèr ùn mbe Yohané. Pe ñomshe tit'ap, mbishe n'i yié i nta' pe shié li mon a. Sakaria pishe tâfît, ntute ntùm mi : li shi pua'Yohané.A gbîme ngu yap menten. Ngî i té nùrùt ntô, lùm shi pa', i shùkét, nkùèpshe Nyinyi.

En appliquant à ce texte nos principes orthographiques, on obtient le texte suivant :

Yiè pə kà vèYòhane na

Fù' yi mvē ka pó yètnō nə Elisapet, í vè mòn məmbaa. Nūū-kū lá' puā pōmap puá yū' mī Titá ghèt ngá ghuə'nzění yi ngûrə ndún ī, pó lútə puá puā. Na yap siét nzié mī : li shí ná pō poo Yoáné. Pó put nī mī : lí mō' mun ndī' tu nguərun mbō Yoáné. Sakariā pishə tâfît, ntwətə ntùm mī : li shí pwā' Yoáné. Á gbiimə nguū yap mōntēn. Ngii té ŋūrūt ntōō, lum shí pa', í shúket, nkūəpshə Nyinyi.

2.5.1. Performances des apprenants en lecture

A partir de la lecture du texte proposé, nous avons recueilli des données qui feront l'objet d'une analyse quantitative. L'Analyse quantitative des performances est centrée sur la prononciation, l'intonation et la fluidité dans la lecture et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 13. Chaque rubrique est notée sur 20 points pour un total de 60 points Précisons que : Moyenne = Nbre de fautes- Nbre total des points.

Tableau 8:performances des sujets en lecture

	Sujets				
Grille d'évaluation	A	B	C	D	E
Fautes de prononciation	2	3	1	3	3
Fautes sur l'intonation	1	1	0	2	4
Nombre d'hésitations	2	2	1	2	3
Total de fautes	5	6	2	7	10
Moyenne	55/60	54/60	58/60	53/60	50/60

Nos sujets ont fait moins de fautes et d'hésitations et ils commettent moins de fautes sur les tons. La lecture est aussi plus fluide et acceptable avec moins de temps mis pour lire chaque mot. D'ailleurs on constate que le

sujet **C** s'en sort nettement mieux ; ce qui peut s'expliquer par le fait que c'est une élève de 6^e déjà initiée à l'AGLC.

2.5.2. Performances des sujets en dictée

Nous avons fait une courte dictée extraite de l'Évangile de Luc (1, 57-65). La grille d'évaluation est constituée des fautes d'orthographe sur les graphèmes tonals, vocaliques et consonantiques, les fautes de séparations de mots, les fautes d'accords associatifs et autres... Chaque rubrique est notée sur 10 points pour un total de 30 points et chaque faute commise retranche un point donc dix fautes dans une rubrique égale zéro. Précisons que :

Moyenne = Nbre de fautes- Nbre total des points.

Le tableau 14 présente les performances des apprenants en dictée en tenant compte des fautes d'orthographes sur les différents graphèmes

Tableau 9: Répartition des sujets en fonction de leur performance en dictée

Grille d'évaluation	Sujets				
	A	B	C	D	E
Fautes de graphèmes	5	8	3	7	8
Fautes de séparation de mots	7	4	5	6	7
Fautes d'accords	3	6	3	3	4
Total de fautes	13	18	11	16	19
Moyenne	17/30	12/30	19/30	14/30	11/30

Le tableau 14 montre que les performances sont moins bonnes en dictée qu'en lecture. Le sujet **C** s'en sort avec une moyenne de 19/30 peut-être parce que sa familiarité avec l'AGLC constitue un avantage contrairement aux autres qui ont été initiés lors d'une période relativement courte.

2.5.3. Conclusions pour le test

Les résultats nous permettent d'asserter que l'alphabet dans l'enseignement peut être implémenté au vu des performances de nos sujets. Nous avons pu nous rendre compte que le marquage des tons favorise la lecture et que l'adoption de nouveaux graphèmes n'est pas un handicap pour l'écriture. Par conséquent, on peut présumer qu'une fois ces principes orthographiques adoptés, les locuteurs natifs n'auront plus de difficultés à se familiariser aux transferts des compétences communicationnelles dans les autres langues camerounaises. A cet effet, les graphèmes ainsi que les règles orthographiques adoptés sont à des exceptions près transférables dans les autres langues grassfield ; ce qui permettra aux locuteurs non- natifs de se

retrouver facilement car l'une de nos préoccupations était ce souci de transférabilité pour que le shúpāməm remplisse la fonction d'intégration.

Conclusion Générale

Nous avons essayé dans ce travail de poser les jalons du développement d'un système d'écriture viable du shúpāməm. Cinquante deux graphèmes, soit quatre graphèmes tonals, dix graphèmes vocaliques et trente-huit graphèmes, consonantiques constituent ainsi les symboles dont on devra se servir pour écrire la langue. Le ton bas étant le ton le plus fréquent ne sera pas marqué dans l'écriture du shúpāməm. Pour le choix des graphèmes pouvant susciter des confusions ou des difficultés d'écriture ou de lecture, les habitudes linguistiques ont été prises en compte, tout en restant soucieux des orientations de l'AGLC. Le test de l'alphabet ayant été concluant pour conférer un caractère fiable de la norme proposée, le prochain chantier sera l'élaboration d'un traité d'orthographe afin que la grammaire de la langue bénéficie d'un sommier fiable et que tous les efforts d'aménagement convergents reposent sur une base commune. Selon Assoumou (2015 : 19), aucun système éducatif viable n'est envisageable sans nos langues et cultures. Or la normalisation d'une langue est une dynamique pour reprendre Van Dyken et Mba (1993 : 57) qui affirment que « aucune orthographe, aucun système d'écriture n'est linguistiquement parfait ». Ainsi d'autres études sont souhaitées pour contribuer à moderniser la norme écrite du *shúpāməm* afin qu'elle puisse être un vecteur de vulgarisation du riche patrimoine socioculturel du terroir.

Références bibliographiques

- ANDERSON Stephen C, 2007. Précis d'orthographe pour la langue ngiemboon, SIL Yaoundé, Cameroun
- ASSOUMOU Jules, 2015, « *Langues, Cultures et éducation au Cameroun : entre considérations tendancieuses et hypothèses constructives* », in *Aba* 3, Paris, Editions Dianoia.
- HOUIS Maurice, 1966, Comment écrire les langues africaines ? Phonologie et orthographe, C.R.N.S. Paris
- KOUESSO Jean, Romain, 2009, *Analyse des Principes orthographiques du yemba*, Université de Yaoundé 1, Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat
- MOREAU Marie –Louise, 1997. Les types de normes »in sociolinguistique : les concepts de base, Sprimon, Mardaga, pp. 677-682
- NDANE Jean, 1989. *Ndâ shùket pamom*, Syllabaire en langue bamoun ©
- NGOUCHEME, Y. I., 1982. *Me mi ke*, Syllabaire en langue bamoun, collection tradition N°2/82

NJIMAH MBOUOMBOUO Emmanuel, 2019. *Principes orthographiques du shūpāməm*, Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Master II. Université de Douala.

PECHANDON Rodolphe et NJOYA Jean Paul, 1999. Précis grammatical de la langue Bamoun. Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan.

TADADJEU Maurice et SADEMOUO ETIENNE, 1979. *Alphabet général des langues camerounaises*, Département des Langues Africaines et Linguistique, Université de Yaoundé, Cameroun.

TROUBETZKOY, N.S., 1939 ou 1970. *Principes de phonologie*, Traduction de Pierre Cantineau, Klincksieck, Paris.

